

DEC201718DR06

Décision portant cessation de fonctions de M. Patrick Nectoux, assistant de prévention au sein de l'UMR6174 intitulée FEMTO-ST

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC130998DR06 du 23 mai 2013 portant nomination de M. Patrick Nectoux aux fonctions d'assistant de prévention dans l'unité UMR6174 FEMTO-ST département AS2M ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention exercées par M. Patrick Nectoux dans l'unité du CNRS UMR6174 FEMTO-ST à compter du 1^{er} octobre 2020.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Besançon, le 21 septembre 2020

Le directeur de l'unité
Laurent Larger

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Edwige Helmer-Laurent

